



Quelle stratégie européenne face aux investissements chinois ?

Laurent Amelot

Note 64
Décembre 2023





L'Institut Thomas More est un think tank libre et indépendant, basé à Bruxelles et Paris. Il est la fois un laboratoire de solutions innovantes, un centre d'expertise et un relais d'influence.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Paris

8, rue Monsigny
F-75 002 Paris
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

Bruxelles

Avenue Walkiers, 45
B-1160 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 374 23 13

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org



Quelle stratégie européenne face aux investissements chinois ?

Cyrille Dalmont

Laurent Amelot
Note 64
Décembre 2023

Rapport 29
Décembre 2023

Laurent Amelot est directeur de recherche et directeur du Programme Indo-Pacifique de l'Institut Thomas More. Diplômé de l'Institut d'Etude des Relations internationales (ILERI) et titulaire d'un Master 2 en sécurité internationale et défense de l'Université Lyon 3 (CLESID) et en géographie-aménagement du territoire de l'Université Paris 4 Sorbonne, il a été rédacteur en chef de la revue Outre-Terre et, en 1997, lauréat du prix Amiral Daveluy. Il est aujourd'hui chargé d'enseignement à l'ILERI et membre du groupe de réflexion Asie21. Après avoir longtemps consacré ses travaux à l'Asie du Sud-est et à l'Asie du Sud principalement, il s'est intéressé ces dernières années à la Chine, à sa politique étrangère et tout particulièrement à la dimension maritime de sa stratégie de puissance. Il remercie Joakim Dokhélar, chargé de mission à l'Institut Thomas More, pour sa contribution à la réalisation de cette note, en particulier à la recherche, à la compilation et à l'analyse des données •

Sommaire

Résumé	6
Introduction	7
La logique d'investissement d'une Chine prédatrice	9
Une stratégie chinoise d'investissement à géographie variable	12
Vers une Europe plus unie face à la Chine ?	16
En guise de conclusion	20



Résumé

Une lente prise de conscience européenne • Le vingt-quatrième sommet Union européenne-Chine qui s'est tenu le 7 décembre dernier à Pékin s'est conclu sans incident mais sans résultat. Les demandes européennes de rééquilibrage dans les relations commerciales se sont heurtées à une fin de non-recevoir polie mais ferme. Cet échec s'inscrit dans un moment où les Européens cherchent enfin les moyens de mieux contrôler les investissements chinois sur leur sol en renforçant leurs mécanismes de filtrages des IDE (investissements directs à l'étranger).

Une stratégie d'investissement qui change et s'adapte • S'ils sont en recul régulier depuis plusieurs années, l'Union européenne demeure l'une des principales destinations des IDE chinois : 141 milliards de dollars en 2022. Alors que les secteurs privilégiés furent longtemps l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la finance, le changement de stratégie de Pékin conduit aujourd'hui à réorienter les investissements de ses entreprises vers des secteurs où elles sont compétitives, comme l'automobile ou les produits de consommation. Mais l'augmentation ces dernières années du nombre de mécanismes de filtrages en Europe ainsi que la volonté d'unifier le discours des pays européens face à une Chine considérée comme un « rival systémique » oblige celle-ci à adopter des stratégies différenciées selon les caractéristiques des territoires à pénétrer.

Une approche géographique différenciée • En Europe occidentale, les investissements réalisés montrent que les sociétés chinoises cherchent principalement à accéder à des marchés à haut potentiel de consommation tout en captant l'expertise technologique. En Europe méridionale, Pékin s'intéresse plutôt aux infrastructures énergétiques et portuaires susceptibles de constituer des points d'ancrage le long de ses routes maritimes commerciales. Toutefois, la décision de la première ministre italienne Georgia Meloni de retirer l'Italie de l'Initiative ceinture et route ne sera sans doute pas sans conséquences. En Europe centrale et orientale et dans les Balkans, la Chine cherche à s'aménager des territoires carrefour et de transit en direction des marchés de l'Europe de l'Ouest et à se façonner une utile sphère d'influence.

Des revers • Cependant, onze ans après la création du groupe 16+1 en 2012 (devenu 17+1 en 2019), les résultats ne se révèlent pas à la hauteur. Les trois pays baltes l'ont quitté et la République Tchèque est tentée de les suivre. L'ouverture d'un bureau de représentation de Taïwan en Lituanie en 2022 et les interrogations de la Slovénie et de l'Estonie sur l'opportunité de le faire irrient Pékin. Plus globalement, son soutien à Moscou dans la guerre en Ukraine et la recherche, même vague et chaotique, d'« autonomie stratégique » des Européens contrecarrent ses plans.

Propositions pour mieux contrôler les investissements et mieux protéger les infrastructures vitales européennes • Face aux défis posés par une Chine prédatrice, qui considère l'Europe comme un terrain de chasse technologique, l'UE et ses États membres doivent regarder la réalité en face : le Parti-État chinois n'est pas un simple concurrent, mais un rival stratégique. C'est la raison pour laquelle nous formulons quatre propositions visant à l'augmentation et au durcissement des mécanismes de filtrages des IDE au sein des pays membres de l'UE et participant à l'amélioration de la protection des infrastructures vitales européennes ainsi qu'à l'impérieuse nécessité de de réindustrialisation du continent. Cette stratégie requiert également une composante politique pour donner sens aux actions de l'Union et de ses membres, pour protéger leurs valeurs et défendre leurs intérêts.



Introduction

A partir des années 1980, la progressive ouverture des frontières ainsi que la libre circulation des capitaux, des produits et des personnes se sont traduites par une accélération des opérations transnationales d'acquisitions et de cessions d'actifs économiques. Ces investissements directs à l'étranger (IDE) sont la manifestation d'une mondialisation qui structure le rythme des cycles économiques contemporains. La République populaire de Chine, terre d'accueil des IDE dès les années 1980, va rapidement s'engager elle aussi dans une politique d'investissements directs à l'étranger, via ses champions nationaux, dont les premiers effets se font sentir dans les années 2000, dans le prolongement de son entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Si le 30 décembre 2020, après sept années d'âpres négociations, un accord de principe sur l'Accord Global sur les Investissements (AGI) est conclu entre Bruxelles et Pékin, celui-ci ne satisfait pas totalement l'Union européenne (UE) et ses États membres. De nombreux thèmes s'en trouvent hors champs et interrogent sur la réelle réciprocité entre acteurs européens et chinois. Les questions des subventions accordées aux entreprises, du respect de la propriété intellectuelle, des transferts de technologies, des appels d'offres à l'occasion de marchés publics, du règlement des différends commerciaux, ou encore du droit du travail n'obtiennent pas de réponses claires au sein de cet accord de principe aux yeux des Européens. De plus, ce document semble synonyme de victoire diplomatique pour le Parti-État chinois qui se voit accorder un blanc-seing de Bruxelles pour conduire, d'un côté, sa politique répressive à l'encontre des Tibétains, des Ouïghours et, plus globalement, de tous les opposants au Parti communiste chinois (PCC) et, de l'autre, sa politique agressive envers Hong Kong et Taïwan, mais aussi l'Inde et dans les mers de Chine, ou encore contre tout pays qui lui oppose résistance.

Or, c'est bien la question du traitement de la minorité ouïghoure qui a précipité la fin de cet Accord Global sur les Investissements. L'UE, en imposant, le 22 mars 2021, des sanctions contre quatre responsables chinois ayant violés les droits de cette minorité, a provoqué une réponse de Pékin qui, à son tour, a sanctionné quatre entités européennes et dix responsables européens. Sur fond de montée des tensions entre Bruxelles et Pékin, le 4 mai 2021, le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, a mis un terme à cette crise en annonçant la suspension *sine die* de l'AGI entre la Chine et l'UE **(1)**.

Si la manœuvre chinoise, sous-jacente à l'Accord Global sur les Investissements, avait pour but de créer une brèche dans la solidarité du camp européen pour négocier en position favorable avec les différentes parties impliquées, observons qu'entre le mécanisme de filtrage européen (ISM) s'appliquant depuis le 11 octobre 2020 et le nombre croissant d'États membres se dotant de leur propre mécanisme, les Européens apparaissent de plus en plus attentifs à la préservation de leurs

(1) Virginie Malingre, « L'Union européenne « suspend » l'accord sur les investissements avec Pékin », *Le Monde*, 6 mai 2021, [disponible ici](#).



intérêts stratégiques et industriels **(1)**. Cette évolution de la posture européenne se retrouve dans le projet de Stratégie pour renforcer la sécurité économique présentée par la Commission européenne, le 20 juin 2023 **(2)**. Toutefois, afin de pouvoir influencer les décisions la concernant à Bruxelles, la Chine communiste continue de courtiser certains États européens qu'elle considère comme stratégiques tant pour la réalisation de son Initiative ceinture et route (ICR), qu'en raison de leur inclination pour le régime de Pékin **(3)**.

Aussi, si l'UE et ses membres continueront d'accueillir des investissements chinois, ne serait-il pas nécessaire de durcir et de renforcer les différents mécanismes nationaux de filtrages des IDE ? Ce durcissement et ce renforcement des mécanismes de filtrages des investissements étrangers ne doivent-ils pas être adossés à la création d'outils de lutte plus offensifs contre l'influence chinoise en Europe afin de ne pas tomber dans le piège de la sino-mondialisation **(4)** ? L'influence croissante qu'exerce la Chine sur différents États européens, que ce soit par le biais des IDE ou par d'autres moyens, peut remettre en cause l'unité européenne. Aussi, n'est-il pas nécessaire de doter l'UE et ses États membres d'outils plus globaux de contrôle de l'influence étrangère sur le sol européen **(5)** ?

(1) Mécanisme ayant pour finalité « d'éviter éviter les prises de contrôle dommageables d'entreprises européennes grâce à l'échange d'informations entre les États membres sur les IDE touchant les secteurs stratégiques ». Marie Guiton, Adrien Palluet, « Filtrages des investissements étrangers : à quoi sert le « système d'alerte » de l'UE », *Toute l'Europe*, 11 février 2022, [disponible ici](#).

(2) Commission Européenne, *Une stratégie européenne pour renforcer la sécurité économique*, communiqué de presse, 20 juin 2023, [disponible ici](#).

(3) Edouard Valensi, « Hongrie : un portail pour la Chine », *Lettre confidentielle Asie21*, n° 177, novembre 2023.

(4) Sophie Boisseau du Rocher et Emmanuel Dubois de Prisque, *La Chine e(s)t le Monde Essai sur la sino-mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 2019.

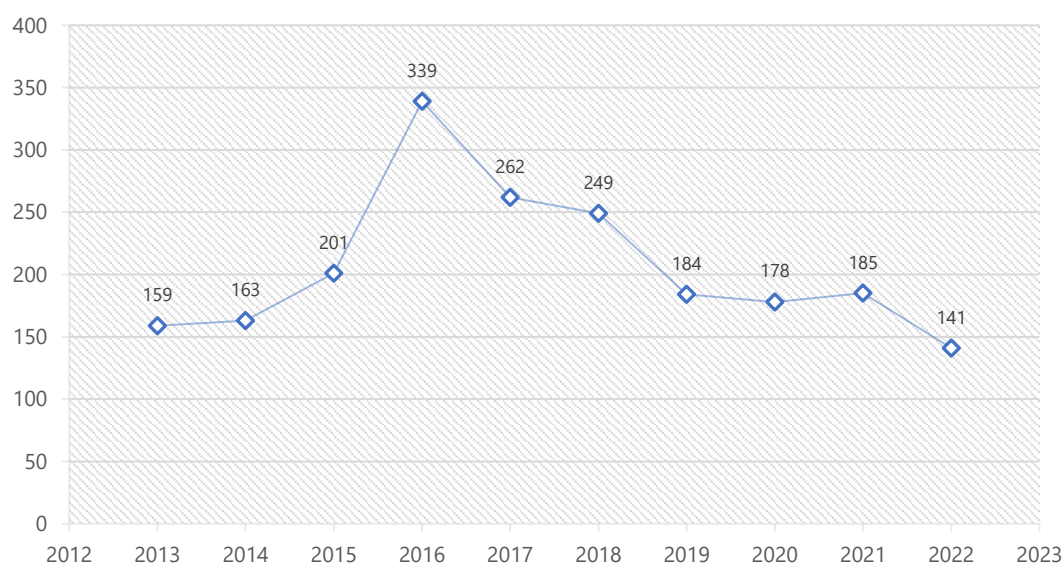
(5) Paul Charon, Jean-Baptiste Jeangène, *Les opérations d'influence chinoises, un moment machiavélien*, Paris, IRSEM, octobre 2021, [disponible ici](#).

La logique d'investissement d'une Chine prédatrice

Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, en 2013, la Chine communiste ne cache plus ses ambitions : devenir la première puissance mondiale ou, à défaut, la puissance centrale du système international à l'horizon de 2049, année du centenaire de la RPC **(1)**. Dans cette optique, le programme « Made in China 2025 » (MIC 2025), dévoilé en 2015, guide une politique offensive à caractère systématique qui consiste à faire de la Chine populaire un acteur technologiquement autosuffisant à l'horizon 2025. Dès lors, si l'Accord de principe sur les investissements (AGI) conclu avec Bruxelles s'inscrit dans le cadre des relations globales que l'UE souhaite construire avec l'État-civilisation chinois, à Pékin, il s'insère plutôt dans celui plus précis de la nouvelle stratégie à cinq ans, le quatorzième plan quinquennal (2021-2025), adopté fin octobre 2020, lors de la cinquième session plénière du dix-neuvième Comité central du PCC, qui devrait être réaffirmée dans le quinzième plan quinquennal (2026-2030).

Cette stratégie marque une révision complète du modèle de développement chinois, mais reste inscrite dans le droit fil du MIC 2025. En effet, dans un contexte international jugé défavorable et marqué par une volonté américaine, voire occidentale, de « désiniser » leurs chaînes de production **(2)**, la Chine populaire s'inscrit dans une logique de « guerre prolongée » et adopte une

Figure 1 • Évolution des IDE chinois en Europe, en milliards de dollars (2013-2022)



Source : Ministry of Commerce (MOFCOM, 2022 data are preliminary), Bloomberg

(1) Avery Goldstein, « China's Grand Strategy under Xi Jinping: Reassurance, Reform and Resistance », *International Security*, été 2020, vol. 45, n°1, pp. 164-201.

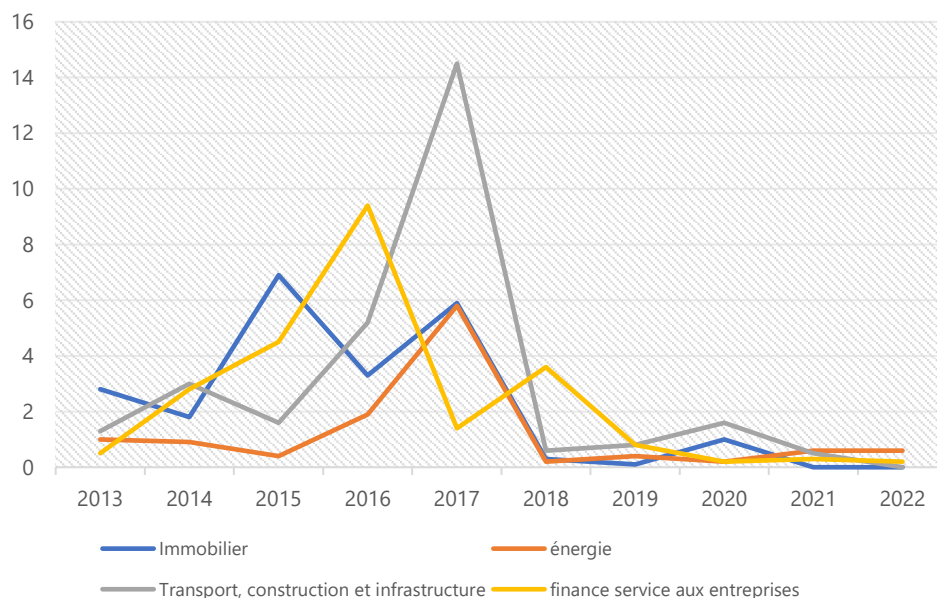
(2) Dossier « Decoupling Global Order », *The Washington Quarterly*, printemps 2020, vol. 43, n°1, pp. 7-64.



posture d'« autarcie autarcique », qui se traduit par le développement d'une économie à double circulation où la réorientation de l'économie vers l'intérieur et l'autosuffisance sont les maître-mots. Dès lors, si la demande intérieure est suscitée, la sécurité des chaînes d'approvisionnement et l'autonomie technologique sont érigées en priorité nationale. Les investissements directs à l'étranger, inscrits dans cette logique, sont encouragés dans l'unique but de favoriser la croissance intérieure et la puissance de la Chine. L'UE est l'une des principales destinations des IDE chinois, même si ceux-ci, après avoir connu une croissance continue au cours de la première moitié des années 2010 pour atteindre leur sommet en 2016, sont, depuis, sur une courbe descendante, revenant à leur niveau, de 2013, en 2022 (Figure 1). De 2013 à 2016, les IDE chinois sont passés de 162 milliards de dollars à 339 milliards puis ont chuté à 141 milliards en 2022 (1).

A partir de 2017, on observe une baisse des investissements chinois dans les secteurs dominants de l'énergie, des infrastructures, de l'immobilier et de la finance du fait d'un durcissement des politiques européennes de filtrage des IDE dans un contexte de tensions croissantes entre Bruxelles et Pékin. Ces secteurs représentaient 69,1% des investissements chinois en 2017, ils ne représentaient plus que 10,2% en 2022 (Figure 2). Cette évolution s'inscrit dans le changement de stratégie de Pékin, dirigeant désormais les investissements de ses entreprises vers des secteurs où elles sont très compétitives, comme l'automobile ou les produits de consommation (Figure 3).

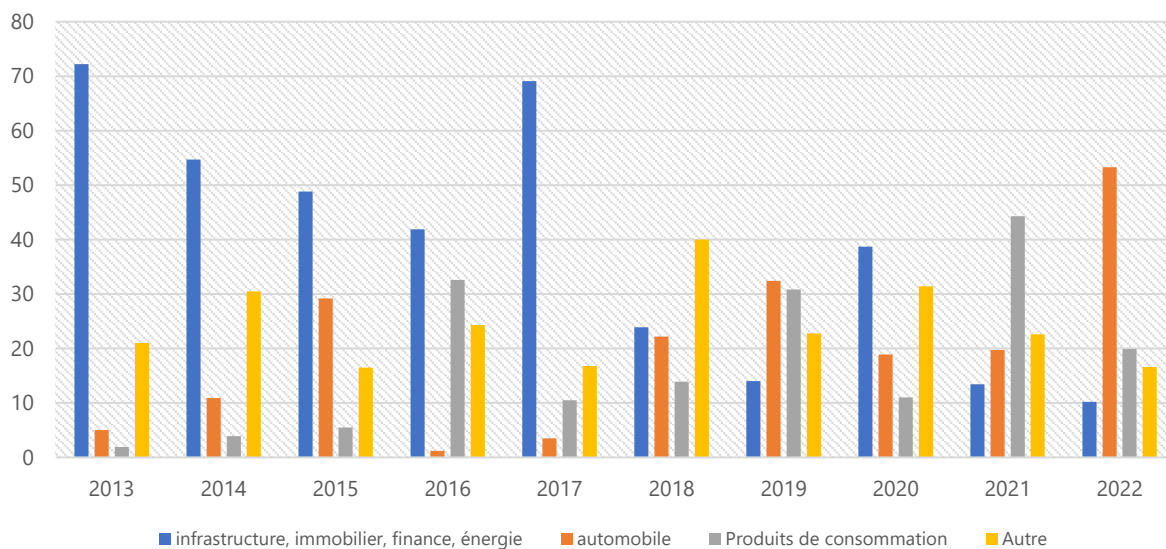
Figure 2 • Investissements chinois en Europe et au Royaume-Uni par secteurs, en milliards de dollars (2013-2022)



Source : Agatha Kratz, Max.Zenglein, Gregor Sebastian, Mark Witzke, « Chinese FDI in Europe: 2022 Update », MERICS, mai 2023.

(1) Agatha Kratz, Max.Zenglein, Gregor Sebastian, Mark Witzke, « Chinese FDI in Europe: 2022 Update », MERICS, mai 2023, disponible [ici](#).

Figure 3 • Variation secteurs d'investissements chinois en Europe et Angleterre, en % (2013-2022)



Source : Agatha Kratz, Max Zenglein, Gregor Sebastian, Mark Witzke, « Chinese FDI in Europe: 2022 Update », MERICS, mai 2023.

Toutefois, malgré une diminution des investissements sous forme de fusions et acquisitions **(1)**, les entreprises et le Parti-État chinois continuent de mobiliser tous les moyens à leur disposition pour atteindre leurs objectifs : prise de participation dans des firmes en quête de liquidités, accords de partenariats avec des universités et/ou des centres de recherche pour développer des collaborations ou des parcs scientifiques, le tout dans le but de disposer d'un accès direct et sécurisé à un savoir de haute qualité et à des technologies innovantes et sophistiquées, qui seront ensuite utilisés au profit des grands projets nationaux chinois. Une enquête de *Science Business* publiée en mai 2023 révèle que, malgré les efforts européens pour empêcher la fuite de technologies et de cerveaux, au moins cinq projets de recherche scientifiques européens sont actuellement réalisés en lien avec au moins quatre universités chinoises faisant parties des « Sept Fils de la Défense Nationale ». Parmi lesquels on retrouve le projet Micro-FloTec, dont une des universités participantes n'est autre que la Beihang University, ou encore le projet *Ultracapt*, réalisé en lien avec la Northwestern Polytechnical University **(2)**.

Dans le même temps, le Parti-État chinois n'intervient pas directement contre les projets d'investissement d'entreprises taiwanaises en Europe, mais aime à rappeler aux États récipiendaires, en particulier ceux aspirant à ouvrir un bureau de représentation à Taïwan ou à en accueillir un, les risques politiques et économiques encourus en cas de non-respect du principe de la « Chine unique ». Cette approche, qui peut être particulièrement dissuasive, est susceptible de conduire certains pays, notamment en Europe centrale et orientale mais également baltes, à réfléchir

(1) *Ibid.*

(2) David Matthews, Richard L.Hudson, « Despite risks, EU continues to fund research with Chinese military-linked universities », *Science Business*, 16 mai 2023, [disponible ici](#).



sérieusement, voire à renoncer, à leur projet. Les conséquences induites sont loin d'être négligeables ; ces États européens renonçant, au moins pour un temps, à développer des relations économiques avec Taïwan et certains de ses acteurs industriels les plus performants.

Si les IDE chinois représentaient jusqu'à récemment le principal levier d'influence de Pékin au sein de l'UE, l'augmentation du nombre de mécanismes de filtrages, ainsi que la volonté d'unifier le discours des pays européens face à une Chine considérée comme un rival systémique, ont contraint les autorités chinoises à repenser leur stratégie d'influence en Europe. Ainsi, le parti-État et ses entreprises adoptent des stratégies différenciées selon les caractéristiques des territoires à pénétrer.

Une stratégie chinoise d'investissement à géographie variable

En Europe occidentale, les sociétés chinoises cherchent à accéder à des marchés à haut potentiel de consommation tout en captant l'expertise technologique. Or, si l'Allemagne, la France et les pays scandinaves sont les principales cibles avec par exemple le rachat de *Kuka*, leader de la robotique, par le chinois *Midea* en 2016, de *Stada*, spécialisée dans la fabrication de médicaments génériques, par *Fosum Pharma* en 2017, ou la prise de participation, en 2013, de *China Merchant Ports* dans *Terminal Link*, filiale de *CMA CGM*, propriétaire de terminaux dans les ports de Nantes-Saint Nazaire, de Marseille et du Havre et celle de *Cosco*, en 2023, dans le terminal Tollerart du port de Hambourg (1), les politiques de filtrages mises en place par les pays européens, associées à une vigilance accrue ont eu pour conséquence le blocage ou l'annulation de projets d'investissements chinois. Ainsi, en Allemagne, l'entrée du chinois *Aeonmed* dans le capital de la société *Heyer Medical*, spécialisée dans les équipements médicaux a été refusé en avril 2022, tout comme celle de la société *SAI Microelectronics* dans l'entreprise de semi-conducteurs *Elmos* (2) en avril 2022. En Italie, le groupe chinois *CCUI and CRRC* a également vu ses tentatives d'approche d'*Alpi Aviation* échouer. Cette dernière, fabriquant de drones pour le compte des forces spéciales italiennes, a vu l'accord conclu en 2018, annulé par le gouvernement italien en 2021.

En Europe méridionale, la Chine communiste s'intéresse plutôt aux infrastructures énergétiques et portuaires susceptibles de constituer des points d'ancrage le long de ses routes maritimes commerciales dans le cadre de l'ICR. Le port du Pirée, dont la gestion a été confiée à une filiale de *COSCO Shipping* en 2016 pour une durée de trente-cinq ans (jusqu'en 2052), représente un élément clé de cette politique infrastructurelle dans la mesure où il devrait, à terme, être relié aux futurs centres logistiques situés en Serbie, en Hongrie et en Pologne. Toutefois, si Budapest est

(1) Toutefois, le classement du port de Hambourg en « infrastructure critique pour la sécurité nationale » en avril 2023 pourrait relancer le volet politique de ce dossier. Nathalie Steiwer, « Berlin réexamine l'entrée de l'armateur chinois Cosco au port de Hambourg », *Les Echos*, 14 avril 2023, [disponible ici](#).

(2) Agatha Kratz, Max.Zenglein, Gregor Sebastian, Mark Witzke, « Chinese FDI in Europe: 2022 Update », *op. cit.*

ouvertement amical envers Pékin, notamment via sa politique « d'ouverture vers l'Est », et représente un levier diplomatique chinois au sein des instances européennes **(1)**, Varsovie a pu être, un temps, un pays pivot de la pénétration commerciale chinoise en l'Europe par l'Est, mais l'évolution de sa position sur la question taïwanaise et le positionnement chinois sur la guerre en Ukraine ont singulièrement assombri leurs relations **(2)**. Plus à l'ouest, l'Italie et le Portugal, en particulier, sont aussi visés par les projets de la géopolitique chinoise des infrastructures. Toutefois, la première ministre italienne, Georgia Meloni, en décidant de retirer l'Italie de l'Initiative ceinture et route en ne renouvelant pas l'accord conclu entre les deux États à l'échéance 2024, afin de montrer une forme de loyauté envers ses alliés de l'UE, de l'OTAN et les États-Unis **(3)**, rend incertain l'avenir de l'ICR en Europe occidentale, ce qui pourrait ne pas être sans conséquences sur les investissements de *China Merchant Ports* et de *China Communications Construction Company* dans les ports de Gènes et de Trieste, en particulier. Le projet chinois d'investissement dans le port de Sines au Portugal est quant à lui mis à mal par la concurrence américaine et semble dans une impasse **(4)**. Si la récession provoquée par les conséquences de la COVID-19, après celles liées à la crise des dettes souveraines à la fin des années 2000, aurait pu conduire, dans le prolongement de la diplomatie des masques et du vaccin, ces pays à succomber, de nouveau, au chant des sirènes chinoises **(5)**, la guerre russe contre l'Ukraine a singulièrement modifié la donne et les perspectives d'investissements chinois semblent de plus en plus limitées.

En Europe centrale et orientale et dans les Balkans, la Chine s'aménage des territoires carrefour et de transit en direction des marchés captifs de l'Europe de l'Ouest. En jouant la périphérie contre le centre, l'État-civilisation chinois tente de se façonner une sphère d'influence *via* les IDE et la structuration de mécanismes d'échanges. Derrière les questions économiques, l'enjeu est politique. Il s'agit pour Pékin de disposer de relais au sein des instances de l'Union afin de faire évoluer en sa faveur débats, orientations et positions autour de son statut d'économie de marché, de la question des droits de l'homme ou des rapports aux États-Unis pour limiter les risques d'actions concertées destinées à contenir son expansion. Le Forum 17+1 participe de cette logique.

Cependant, après des réussites initiales, ce partenariat semble de plus en plus remis en question. Si la proposition d'origine était synonyme d'augmentation des échanges entre les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et la Chine communiste, mais aussi de potentiels leviers politiques pour les PECO dans leurs relations vis-à-vis de l'UE et de la Russie, onze ans après la création du groupe 16+1 en 2012 (devenu 17+1 en 2019), les résultats ne se révèlent pas à la hauteur **(6)**. Lors du sommet de 2021, la Bulgarie et la Pologne ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis de problèmes de

(1) Gabriela Greilinger, « China's growing foothold in Hungary », *The Diplomat*, 27 février 2023, [disponible ici](#).

(2) Lunting Wu et Kamil Matusiewicz, « China-Poland Relations Amid the Ukraine War », *The Diplomat*, 13 octobre 2022, [disponible ici](#).

(3) « Italy treading carefully on China's Belt and Road », *France 24*, 17 mai 2023, [disponible ici](#).

(4) Samuel Wejchert, «Port of Sines: The Atlantic End of the New Silk Road? », *European Institute for Asian Studies*, Policy Brief, juillet 2021, [disponible ici](#).

(5) Jean-Sylvestre Mongrenier, « Au-delà du "pragmatisme" européen : la présidence portugaise et la question de l'Occident », *Diplomatie*, n° 108, mars-avril 2021, pp. 16-20.

(6) Olga V. Alexeeva, Frédéric Lasserre, « La Chine en Europe centrale et orientale : la fin du mirage ? », *Politique étrangère*, vol. 87, no. 4, 2022, pp. 141-153.



balances commerciales et d'accès au marché chinois (1). Si les exportations des PECO vers la Chine ont légèrement augmenté, leurs importations ont dans certains cas littéralement explosé provoquant un creusement significatif de leur déficit commercial. La stratégie chinoise semble différente d'un État à l'autre. Ainsi, si la Croatie a vu sa balance commerciale s'améliorer avec la réduction de ces importations et l'augmentation de ces exportations, la hausse des exportations lituaniennes et serbes n'avait pas permis la réduction de leur déficit commercial avec la Chine en 2020 (2). Les relations commerciales entre la Lituanie et la Chine ont depuis cessé sur fond d'ouverture d'un bureau de représentation de Taïwan à Vilnius (3), poussant les États européens à convenir d'un accord politique sur la mise en place d'un nouvel instrument anti-coercition, le 6 juin 2023 (4).

La question du rapport à Taïwan, via l'ouverture de bureau de représentation à son nom, devient un sujet récurrent de contentieux entre Pékin et les capitales d'Europe centrale et orientale, susceptible de conduire les institutions européennes à clairement se positionner sur les plans politique comme économique ; la question de la sécurité des chaînes d'approvisionnement et de valeurs, comme la convergence d'intérêts géopolitiques et économiques associés la nature du régime politique du partenaire constituant un enjeu majeur. En effet, après la Slovaquie, qui est rapidement revenue à de meilleures intentions à l'égard de la Chine communiste, à la suite de menaces de sanctions économiques explicites (5), l'Estonie semble vouloir s'engager, elle-aussi, sur la voie de l'ouverture d'un bureau de représentation au nom de Taïwan, malgré la pression concertée, début novembre 2023, de l'Ambassade de Chine à Tallin et du ministère chinois des Affaires étrangères ; l'Ambassadeur chinois en Estonie, Guo Xiaomei, allant jusqu'à menacer de quitter le pays.

De plus, malgré la mise en place du format 17+1, les principaux investisseurs étrangers dans les PECO, en dehors de la Serbie, ne sont pas chinois mais plutôt issus des « Big Three » que sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, auxquels il est possible d'ajouter les États-Unis et le Japon (6). De 2000 à 2019, les investissements chinois dans les PECO ne représentaient que 8% de leurs investissements totaux en Europe, en ne comptant pas le Royaume-Uni, soit moins de 10 milliards de dollars sur un total de 126 milliards (7). En ajoutant à la faiblesse des investissements, des projets dont la réalisation reste souvent sujet à caution, comme la ligne à grande vitesse Serbie-Hongrie, fruit d'un endettement conséquent auprès de banques chinoises, dont les effets seront palpables

(1) Stuart Lau, « China's Eastern Europe Strategy Gets the Cold Shoulder », *Politico*, 9 février 2021, [disponible ici](#).

(2) Olga V. Alexeeva, Frédéric Lasserre, « La Chine en Europe centrale et orientale : la fin du mirage ? », *op.cit.*

(3) Richard Milne, Kathrine Hille, « Lithuania tests the EU's resolve Chinese economic coercion », *Financial Times*, 12 février 2022, [disponible ici](#).

(4) Cet outil permettra aux États membres de répondre plus efficacement aux mesures de coercition émanant de pays tiers. Alicja Slowik, « Accord politique pour un nouvel instrument anticoercitif de l'UE », *Centre d'Études Juridiques Européennes*, 8 juin 2023, [disponible ici](#).

(5) Laurent Amelot, « Après la Lituanie, la Slovaquie ? », *Lettre confidentielle Asie21*, n° 158, février 2022.

(6) Tamás Matura, « Chinese Investment in Central and Eastern Europe. A Reality Check », *Central and Eastern Europe Center for Asian Studies*, avril 2021, [disponible ici](#).

(7) Olga V. Alexeeva, Frédéric Lasserre, « La Chine en Europe centrale et orientale : la fin du mirage ? », *op.cit.*

sur plusieurs dizaines ou centaines d'années **(1)**, la réalité des investissements chinois en Europe centrale et orientale semble très éloignée du narratif pékinois construit autour d'une logique « gagnant-gagnant ».

De plus, la montée des tensions entre la Chine communiste et les États européens sur les questions relatives au traitement des minorités ouïghour et tibétaine ou de Taïwan **(2)** ainsi que la « diplomatie du loup guerrier », illustrant le changement de ton de Pékin et la remise en question de la doctrine dite de « profil bas », chère à Deng Xiaoping **(3)**, ont participé à la mise en péril du format 17+1. C'est dans ce contexte dégradé que la Lituanie, la Lettonie, la Bulgarie, l'Estonie, la Roumanie et la Slovénie ont envoyé au sommet 17+1 de février 2021 non pas leurs présidents, comme à l'accoutumé, mais des délégations afin de démontrer leur manque d'enthousiasme face à ce format **(4)** et que quelques mois plus tard, en mai, la Lituanie a annoncé son retrait. A cette occasion, le ministre des affaires étrangères lituanien, Gabrielius Landsbergis, a appelé les États de l'UE de passer « d'un format 16+1, divisant, à un format 27+1 plus unifiant et beaucoup plus efficace », précisant que « l'Europe est plus forte quand les 27 membres agissent ensemble avec les institutions européennes » **(5)**. Alors que la Lettonie et l'Estonie ont quitté eux aussi le Forum en août 2022, la République Tchèque serait tentée de le quitter, tant ses échanges avec la Chine sont minimes, à cause de la multiplication des visites d'officiels tchèques à Taïwan, du blocage de toute participation chinoise aux appels d'offres publics pour la construction des réseaux 5G ainsi que pour de nouvelles centrales nucléaires **(6)**. Ces événements semblent indiquer un éloignement poli, afin de ne pas rompre les liens diplomatiques et commerciaux existant, d'une partie des PECO vis-à-vis du régime de Pékin, adossé à un progressif effet de bascule au bénéfice de Taïwan **(7)**, le développement de relations industrielles avec Taïwan et ses entreprises s'inscrivant dans une logique coopération valorisant expertise et compétence au bénéfice mutuel. Un autre indice allant dans ce sens se retrouve dans la nouvelle politique d'attraction des IDE de la Grèce, ne considérant plus la Chine comme seule source de capital d'investissement et se permettant même de refuser d'accueillir le sommet 2022 du format 17+1 **(8)**.

Les Européens ont longtemps considéré la Chine continentale comme une source de financement alternative et opportune, cependant il semblerait que la tendance soit désormais à la recherche de l'autonomie stratégique et à l'alignement sur les États-Unis ; la guerre économique que Washington livre à Pékin et les implications de la guerre en Ukraine accentuant cette tendance. L'alignement le plus emblématique des États européens sur leur allié américain réside dans la question des infrastructures du réseau 5G. Ainsi, entre 2020 et 2021, la France, la Suède, la Roumanie, l'Estonie,

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) Marc Julienne Marc, Sophie Hanck, « Diplomatie chinoise : de l'« esprit combattant » au « loup guerrier » », *Politique étrangère*, vol. 86, n° 1, 2021, pp. 103-118.

(4) Andreea Brînză, « How China's 17+1 became a Zombie Mechanism », *The Diplomat*, 10 février 2021, [disponible ici](#).

(5) Stuart Lau, « Lithuania pulls out of china's 17+1 bloc in Eastern Europe », *Politico*, 21 mai 2021, [disponible ici](#).

(6) Tim Gosling, « Czech Republic eyes exit from China's 16+1 investment club », *Aljazeera*, 8 juin 2022, [disponible ici](#).

(7) Laurent Amelot, *Le rapprochement entre Taïwan et les pays d'Europe centrale et orientale : concilier effet de bascule et logique de puissance*, Institut Thomas More, note n° 59, février 2023, [disponible ici](#).

(8) Plamen Tonchev, « Chinese influence in Greece », *Center for European Policy Analysis*, 24 août 2022, [disponible ici](#).



la Lettonie, la Lituanie, la Belgique et le Danemark ont soit banni les équipements *Huawei* des éléments clés de leurs réseaux 5G, soit exigé que leurs opérateurs nationaux se désintéressent à moyen terme de ces équipements **(1)**. L'Allemagne, dont 59% des infrastructures 5G seraient développées par *Huawei*, prévoirait d'interdire l'utilisation de certains composants, issus des entreprises chinoises *Huawei* et *ZTE*, dans les réseaux 5G de ses opérateurs télécoms **(2)**. Le Conseil de cybersécurité portugais a publié en mai 2023 un rapport suggérant l'interdiction de certains équipements 5G jugés « à haut risque » et ouvrant la voie à une potentielle interdiction de certains fournisseurs 5G chinois **(3)**. Aussi, si un climat de méfiance vis-à-vis de la Chine et de ses investissements semble émerger au sein de la majorité des pays européens, une minorité, à l'inverse, semble persister à vouloir se rapprocher du régime de Pékin. La Hongrie est parmi eux ; en 2021, son ministère des innovations et de la technologie a signé avec la branche hongroise de *Huawei Technologies* un mémorandum d'entente sur une coopération de long terme couvrant divers secteurs dont le développement de la 5G **(4)**. En 2023, l'accueil réservé au premier ministre, Viktor Orban, à l'occasion du troisième Forum international de l'initiative « ceinture et route », en est l'une des dernières manifestations les plus flagrantes **(5)**. Le rapport de la Chine populaire à l'égard de la Croatie s'inscrit dans cette même logique.

Vers une Europe plus unie face à la Chine ?

Face aux défis posés par cette Chine prédatrice **(6)**, qui considère l'Europe comme un terrain de chasse technologique, l'UE et ses États membres doivent garder à l'esprit que le Parti-État chinois n'est pas un simple concurrent, mais un rival stratégique. En ce sens, l'augmentation et le durcissement des mécanismes de filtrages des investissements directs étrangers au sein des pays membres de l'UE participent à l'amélioration de la protection des infrastructures vitales européennes ainsi qu'à une forme de réindustrialisation **(Figure 4)**, dès l'instant qu'ils sont opportunément mis en œuvre.

A l'échelon économique, cette stratégie doit s'articuler autour de quatre axes, *a minima*. Le premier consiste en la **création d'un observatoire des investissements chinois en Europe et de sa politique d'influence**. Centre de recherche à caractère opérationnel indépendant composé d'experts européens reconnus, il serait amené à produire des rapports techniques et politiques à destination de la Commission et du Conseil européen. A partir d'un double suivi sectoriel et

(1) Laurens Cerulus, Sarah Wheaton, « How Washington chased Huawei out of Europe », *Politico*, 23 novembre 2022, [disponible ici](#).

(2) Maxence Fabrice, « L'Allemagne fait un pas de plus pour bannir Huawei de son réseau 5G », *Les Numériques*, 23 mars 2023, [disponible ici](#).

(3) « Portugal one step closer to banning 5G vendors », *European 5G observatory*, 7 juin 2023, [disponible ici](#).

(4) « ITM, Huawei sign MoU on long-term cooperation », *Budapest Business Journal*, 27 octobre 2021, [disponible ici](#).

(5) Edouard Valensi, « Hongrie : un portail pour la Chine », *op. cit.*

(6) François Heisbourg, *Le temps des prédateurs la Chine, les États-Unis, la Russie et nous*, Paris, Odile Jacob, 2020.

Figure 4 • Secteurs économiques concernés par les politiques de filtrage des IDE dans certains pays de l'UE

	Défense	Santé	Énergie	Télécom	Agriculture-Agroalimentaire	Transport	Immobilier	Autres
Allemagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Médias, numérique, finance, usage dual des biens, technologies cryptées
Autriche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Alimentation, technologies de l'information, eau
Bulgarie	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	Finance
Croatie								Finance
Danemark	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>					
Espagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Finance, données, technologies critiques
Estonie	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Finance, médias
Finlande	<input type="checkbox"/>							
France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Données, médias
Hongrie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Italie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Finance, données, médias, technologies critiques
Lettonie			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Jeux d'argent
Lituanie	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Finance
Malte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pologne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
République tchèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		Finance, données, technologies critiques
Roumanie	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Finance
Slovénie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Finance, assurances, données, technologies critiques

Source : Dr. Tobias Heinrich, Dr. Tilman Kuhn, Orion Berg, Thilo-Maximilian Wienke, « Foreign direct investment reviews 2023: Europe », White&Case, 20 mars 2023.

géographique, il permettrait d'appréhender à différentes échelles la stratégie chinoise et de disposer d'un outil d'aide à la décision en termes de suivi et d'autorisation desdits investissements. La cartographie des investissements chinois ainsi réalisée permettrait de développer des mécanismes de veille destinés à avertir les États membres d'investissements potentiellement dangereux en parallèle à l'amélioration de procédures destinées à les valider ou non. Il permettrait aussi une réflexion élargie sur la place de l'influence chinoise notamment au sein des médias et des instituts de recherches européens. Cet observatoire européen travaillerait en collaboration étroite avec, dans chaque État membre, un institut de recherche dédié, spécialement créé pour le suivi et l'analyse des investissements et des manœuvres d'influence chinoises à l'échelle nationale.



Le deuxième axe s'inscrit dans la continuité de la volonté européenne de mieux filtrer les IDE chinois. Il réside dans le fait d'**inciter les pays récalcitrants à adopter leur propres mécanismes de filtrage**. La Grèce et Chypre sont les deux seuls pays de l'UE à ne pas en disposer ou à ne pas considérer pertinent l'implémentation de tels mécanismes **(1)**, même si Athènes pourrait être amené à revoir sa posture sur ce dossier.

Le troisième axe s'appuie sur la **réforme des règles de la concurrence au sein de l'UE pour permettre la fusion ou le regroupement de grandes entreprises européennes** afin d'en faire des champions continentaux à même de se confronter à leurs rivaux chinois, mais aussi russes et américains sur les marchés mondiaux, l'europpéen inclus. L'Allemagne, la France et l'Italie, en particulier, y sont favorables, à l'inverse d'un certain nombre de « petits » pays de l'Union qui craignent de voir apparaître en Europe des structures monopolistiques limitant leurs options contractuelles. Cet axe pourrait, d'ailleurs, s'appuyer sur la promotion de l'innovation européenne transnationale et stratégique (PIIEC), apparaissant comme un mécanisme nécessaire pour développer l'innovation européenne dans les domaines stratégiques **(2)** et pouvant être un levier de cohésion des États membres. La commande publique participe de cette logique. Elle est indispensable dès lors qu'elle offre aux entreprises européennes la possibilité de réaliser de véritables économies d'échelle.

Le quatrième axe stipule que Bruxelles doit **rester en mesure de proposer des alternatives aux promesses, loin d'être toujours tenues, d'investissements chinois en Europe** en densifiant son panel de fonds structurels et de cohésion aussi bien à l'égard de ses membres que des candidats à l'entrée dans l'Union, tout en demandant un positionnement clair à chacun d'entre eux quant à leur appartenance au camps européen.

Cette stratégie requiert aussi une composante politique pour donner sens aux actions de l'Union et de ses membres, pour protéger leurs valeurs et défendre leurs intérêts. Ceux-ci ne doivent, par ailleurs, pas hésiter à condamner, à sanctionner si nécessaire, Pékin sans craindre les mesures de rétorsion. C'est ainsi que l'Union et ses États membres restaureront leur crédibilité et instaureront un rapport de forces qui peut devenir favorable. Bruxelles doit continuer à protester contre le sort réservé aux Ouïghours, aux Tibétains, face à la répression de la dissidence à Hong Kong et au non-respect de l'esprit de la Loi fondamentale de l'ex-colonie britannique, face à la politique agressive engagée contre Taïwan. Elle doit adopter la même posture à l'égard de la politique de Pékin envers les mers de Chine. Si la volonté chinoise d'en faire son *hinterland* maritime est un fait, la logique de « nationalisation » qui l'accompagne est un danger pour le droit international de la mer comme pour la liberté de navigation et du commerce maritimes. Aussi, sur ces différentes thématiques, l'Union et ses membres doivent pouvoir prendre des mesures contre les entreprises chinoises associées à la politique de Pékin et ne respectant ni le droit du travail, ni les principes de la

(1) Dr. Tobias Heinrich, Dr. Tilman Kuhn, Orion Berg, Thilo-Maximilian Wienke, « Foreign direct investment reviews 2023: Europe », White&Case, 20 mars 2023, [disponible ici](#).

(2) Guillaume Renouard, « le risque de manque de cohérence en Europe menace la réindustrialisation des pays de l'UE », *La Tribune*, 27 juin 2023, [disponible ici](#).



responsabilité sociale des entreprises (RSE), ni les règles de la concurrence, en particulier. Leurs IDE, *a minima*, devraient être conditionnés. Les entreprises européennes associées aux dites sociétés chinoises devraient être elles-aussi sanctionnées.

Toutefois, adopter une posture offensive face à l'État-civilisation chinois ne signifie pas rompre le dialogue. Une coopération ou, à défaut, un échange avec Pékin reste nécessaire sur de nombreux sujets tels que la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (concurrence déloyale, transfert de technologie forcé, subventions, etc.), la lutte contre le réchauffement climatique, la sécurité internationale (lutte contre la piraterie maritime, lutte contre la prolifération nucléaire, etc.) ou la réforme de la gouvernance mondiale. Néanmoins, pour que les positions européennes prévalent, solidarité et cohésion doivent guider la manœuvre de négociation européenne, tout en ayant conscience des ambitions et des objectifs profonds du Parti-État chinois, au-delà du récit performatif communément énoncé.



En guise de **conclusion**

La montée en puissance de l'État-civilisation chinois inquiète, tant par la stratégie qu'il déploie que par sa volonté de refaçonner le monde à son image. La logique d'une économie à double circulation qui l'anime, c'est-à-dire la volonté de réduire sa dépendance aux importations combinée à la quête d'une autosuffisance technologique permettant de se protéger face à la volatilité de l'économie mondiale tout en continuant d'exporter sur les marchés internationaux, n'obère pas sa volonté d'inciter ses entreprises nationales à continuer d'acquérir des actifs économiques à l'étranger. Toutefois, la dégradation des relations entre l'UE et la Chine populaire ainsi que la multiplication des mécanismes de filtrages des IDE mis en place en Europe, avec la volonté de protéger les secteurs critiques au sein des États membres, semblent, en partie, contrecarrer les ambitions de Pékin sur le vieux continent. La baisse significative du nombre d'IDE chinois en Europe en est une illustration.

Néanmoins, derrière ces mécanismes de filtrage se dessine une stratégie européenne qui peut s'avérer plus globale et ambitieuse, centrée sur l'affirmation de son autonomie et sur la nécessité de restaurer souveraineté et indépendance économique. Le projet de stratégie de sécurité économique présenté le 20 juin 2023 conjointement pour la Commission et le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borell, organisé autour de la réduction des risques, participe de cette logique **(1)**. La stratégie pour la Chine énoncée par Berlin, le 13 juillet 2023 lui fait écho **(2)**. Ensemble, ils suggèrent la nécessité pour l'Europe de faire contrepoids à la Chine, même si, pour l'heure, la hiérarchisation des objectifs de ces stratégies et les outils adossés demandent à être précisés **(3)**.

Dans ces circonstances, si la stratégie d'influence de la Chine par l'économie est revue à la baisse, elle élargit le périmètre de ses cibles en mobilisant, notamment, la diplomatie culturelle, comme en Grèce, où la signature de partenariats avec des universités et l'organisation de coopérations entre médias locaux et chinois sont l'occasion de valoriser « des alliés et des amplificateurs » **(4)**. La Hongrie est elle aussi réceptive à cette diplomatie culturelle et le projet de campus de l'université de Fudan à Budapest en est un exemple concret que la population locale n'a pu empêcher, l'organisation d'un référendum sur ce sujet étant jugé inconstitutionnel **(5)**. Les conséquences pour l'Europe de cet élargissement des manœuvres chinoises ne sont pas anodines et ouvrent de nouveaux champs de recherche. La nécessité d'assurer un suivi précis desdites volontés chinoises d'investissements et d'influence reste primordiale.

(1) Commission Européenne, *Une stratégie européenne pour renforcer la sécurité économique*, art. cit.

(2) Government of the Federal Republic of Germany, *Strategy on China*, 13 juillet 2023, [disponible ici](#).


(3) Katrin Kamin, « German strategy relies on EU as counterpole », *Kiel Institute for the World Economy*, 13 juillet 2023. Et Laurent Amelot, *Stratégie de sécurité économique de l'Union européenne : enjeux, lacunes et fragilités*, Institut Thomas More, Note d'actualité n° 87, septembre 2023, [disponible ici](#).

(4) Plamen Tonchev, « Chinese influence in Greece », *op.cit.*

(5) Akos Keller-Alant, Reid Standish, « What's next for China's Fudan University Campus in Hungary ? », Radio Free Europe/Radio Liberty, 8 juin 2022, [disponible ici](#).

Publications récentes


Retrouvez toutes nos publications sur www.institut-thomas-more.org



Performance énergétique et isolation des bâtiments : vrais défis et fausses pistes

Noé Morin

Note 63
13 décembre 2022



Israël, l'Occident et le chaos : l'heure des affirmations souveraines a sonné

Jean-Sylvestre Mongrenier

Note 62
13 décembre 2022



Macron au Liban : un reniement sans précédent

Gilles Delafon

Note 62
13 décembre 2022



Stratégie de sécurité économique de l'Union européenne : enjeux, lacunes et fragilités

Laurent Amelot

Note 62
13 décembre 2022



Le pari algérien d'Emmanuel Macron : illusions, risques et erreurs

Xavier Driencourt

Note 62
13 décembre 2022



Quand l'État de droit cède à l'État voyou
Le cas Olivier Vandescaetele et le traité belgo-iranien

Mgr Raphaël Collinet

Note 62
13 décembre 2022



Genèse et rôle des porte-avions dans la géopolitique de la Chine

Hugues Eudeline

Note 62
13 décembre 2022



Le statu quo dans le détroit de Taïwan : peut-il se maintenir ?

L. Amelot, Ch.-E. Dotry et E. V. Grillon

Note 62
13 décembre 2022



Construire « plus » et « mieux » de logements en France : c'est possible

Sébastien Laye

Rapport 21
14 décembre 2022



La guerre d'Ukraine un an après - L'Occident a besoin d'une grande stratégie

Jean-Sylvestre Mongrenier

Note 62
14 décembre 2022




Le rapprochement entre Taïwan et les pays d'Europe centrale et orientale

Laurent Amelot

Conciller effet de bascule et logique de puissance


Note 59
14 décembre 2022



Défense, numérique, industrie - Poser des actes de souveraineté au service de la France

C. Dalmon, S. Laye et J.-S. Mongrenier

Note 59
14 décembre 2022



Caucase du Sud - Les puissances occidentales doivent reprendre l'initiative

Jean-Sylvestre Mongrenier

Note 62
14 novembre 2022



Immigration - Propositions pour une politique intégrale

Jean-Thomas Lesueur

Rapport 22
14 novembre 2022



Quelle défense pour Taïwan ?

Hugo Thierry

Note 57
14 octobre 2022



Pouvoir d'achat et inflation : comment (vraiment) sortir de la crise ?

Sébastien Laye

Note 62
14 septembre 2022

Programme
Vivre l'Europe

Le Programme **Vivre l'Europe** analyse la crise profonde de l'Union européenne et fait des propositions en faveur d'une Europe clairement confédérale, fière de ses racines et respectueuse du principe de subsidiarité. L'Union européenne et ses membres doivent se préparer à une refondation et chercher les moyens d'un authentique patriotisme de civilisation.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, décembre 2023

